

DÉTERMINATION DE L'HEURE DE LA SÉANCE DU MOIS D'OCTOBRE 2021

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MARGUERITE-D'YOUVILLE, QUE :

La séance du conseil de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville (MRC) devant avoir lieu le 14 octobre prochain à Verchères, à 20 h, aura lieu à 15 h, seulement et seulement si l'état d'urgence est renouvelé à cette date et que l'utilisation des moyens technologiques permet sa tenue sans public;

La séance du conseil de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville (MRC) devant avoir lieu le 14 octobre prochain à Verchères, à 20 h, sera maintenue à l'heure initialement prévue afin que cette dernière se tienne à 20 h, seulement et seulement si l'état d'urgence sanitaire n'est plus en vigueur et que la séance doit se tenir devant public.

Donné à Verchères, le 17 septembre 2021.



Sylvain Berthiaume
Directeur général et secrétaire-trésorier